

Circonscription Brive-urbain

Affaire suivie par :
Sylvie Marceau
Inspectrice chargée de l'enseignement du 1^{er} degré
Tél : 05 87 01 20 84
Mél : sylvie.marceau@ac-limoges.fr

2 rue Dumyrat
19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tulle, le 6 janvier 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du premier degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale

Objet : certification complémentaire en langues vivantes.

Depuis la session 2020, la certification complémentaire en discipline non linguistique (DNL) est ouverte aux professeurs des écoles. Cette certification valorise les compétences en langues des professeurs d'écoles et leur permet d'enseigner un champ disciplinaire dans cette langue.

Les personnels intéressés doivent choisir un champ disciplinaire (mathématiques, histoire et géographie, sciences et technologie, enseignements artistiques, éducation physique et sportive) et une langue (anglais, espagnol, allemand, italien). Pour information, un enseignant peut s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires ou dans plusieurs langues au titre de la même session.

Les inscriptions sont ouvertes du 12 janvier au 5 février 2021. Vous trouverez l'ensemble des informations relatives aux inscriptions ainsi que les rapports de jury sur le site académique :

http://www.ac-limoges.fr/cid82669/concours-des-personnels-enseignement-education-orientation.html#Certifications_complementaires

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Sandrine Maud, IA-IPR de langues vivantes, présidente de la certification complémentaire dans l'académie de Limoges (sandrine.maud@ac-limoges.fr).

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et vous invite vivement à profiter de cette offre.

Signé

Dominique MALROUX